



Un nouveau projet à Vendargues : Des poules pour mieux vivre !

Documents remis aux adoptants.



Vendargues et Montpellier Agglomération, dans le cadre de notre agenda 21, lancent un nouveau projet sur notre territoire : une à deux poules dans votre jardin. Ce moyen écologique permettra de réduire les déchets organiques, de lutter contre le gaspillage alimentaire, d'aider à la préservation de certaines espèces et fera plaisir à nos enfants.

Ce projet offre les avantages suivants:

- Une poule peut picorer jusqu'à 150 kg de déchets organiques par an,
- Une poule de 3-4 ans peut pondre 150 œufs par an,
- Les enfants sont enchantés,
- C'est un moyen pour améliorer son compost.

Pour permettre le bon fonctionnement de ce projet la mairie a élaboré ce dossier comprenant les 3 documents suivants :

- une charte entre la commune et l'adoptant », annexe 1.
- coordonnées de l'adoptant et choix du jour de livraison, annexe 2.
- des recommandations pour les poulaillers, les soins à apporter aux poules et les maladies éventuelles, annexe 3.

Attention nous parlons de poules et non de coq pour éviter les nuisances sonores.

Une seule attribution par foyer sera effectuée.

Une fois complétées, les annexes 1 et 2 du dossier seront à rapporter à l'accueil de la mairie et nous vous recontacterons rapidement pour vous expliquer les modalités de la livraison.

Adopter 2 poules doit permettre la satisfaction de toute la famille adoptante, suivre les recommandations de la commune doit permettre de pérenniser le projet.



ANNEXE 1 : CHARTE ENTRE LA COMMUNE DE VENDARGUES ET L'ADOPTANT



Article 1 :

La commune de Vendargues s'engage à aider les habitants, candidats au projet « des poules pour mieux vivre », afin de réduire la fraction fermentescible de leurs déchets ménagers.

Article 2 :

La commune de Vendargues fournit gratuitement jusqu'à 2 poules par foyer. Les poules sont des poules pondeuses, elles sont vaccinées.

Article 3 :

L'adoptant s'engage à prendre en charge 1 ou 2 poules pour son propre compte.

Les poules seront accueillies et pourront être visitées à tout moment par un personnel municipal, à l'adresse suivante :

.....
.....

Article 4 :

L'adoptant s'engage à :

- Prendre soin des poules.
- Prévoir le local nécessaire à l'accueil des poules sur son lieu d'habitation (0.5m² par poule au minimum). Chaque abri doit être accompagné d'un espace extérieur où la (les) poule(s) peut (peuvent) évoluer et gratter le sol.
- Eviter toute nuisance pour le voisinage suite à l'installation des poules.
- Ne pas mettre en cause la commune en cas de maladie ou d'épizootie.

Article 5 :

L'adoptant accepte à tout moment, le contrôle du bien être des animaux.

Article 6 :

L'adoptant doit prévenir la commune en cas de disparition des poules. Un contrôle sera effectué et une nouvelle attribution pourra être envisagée.

L'adoptant de la commune de Vendargues
Signature (précédée de la mention lu et approuvé)

L'élue déléguée



ANNEXE 2 : COORDONNEES DE L'ADOPTANT ET CHOIX DU
JOUR DE LIVRAISON



Mme, M. :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Les jours de livraison souhaités, sous réserve que le lieu d'accueil des poules soit prêt, deux choix demandés

- ☐ jeudi 15 janvier 2015
- ☐ mi-février 2015
- ☐ mi-mars 2015
- ☐ début avril 2015
- ☐ mi- avril 2015
- ☐ mai 2015
- ☐ début juin 2015
- ☐ mi-juin 2015
- ☐ juillet 2015

La livraison sera effectuée entre 17h et 20 heures.

Nombre de poules adoptées :

☐ 1 poule

☐ 2 poules



LA CONSTRUCTION DU POULAILLER :

Le poulailler a pour rôle essentiel de protéger les poules de la chaleur, de l'humidité et des courants d'air.

Le poulailler peut être construit soi-même ou acheté dans le commerce.

Il est recommandé de placer le dortoir et la mangeoire à 30cm de hauteur afin de diminuer les possibilités d'accès aux rats et souris, ceux-ci pouvant attirer les prédateurs.

Un poulailler doit être situé hors sol (pour préserver de l'humidité) et doit contenir au minimum :

- une trappe d'accès,
- un espace libre,
- des nichoirs,
- des perchoirs où les poules se tiennent la nuit en équilibre,
- des mangeoires et abreuvoirs,
- une porte pour le nettoyage,
- une bonne clôture enfouie dans le sol (pour protéger d'éventuels prédateurs)

Évitez les produits toxiques.

Pour la toiture préférez les tuiles aux tôles ondulées qui, outre leur aspect peu esthétique, sont brûlantes en été et glaciales en hiver.

De plus les tôles se dégradent avec le temps et l'on finit par retrouver des traces de métaux dans les œufs.

Orientez la façade vers l'est car les poules aiment dormir face au levant.

Pour éviter l'humidité et pour faciliter le nettoyage du poulailler, le sol pourra être recouvert d'une bonne épaisseur de litière de paille (ou de copeaux de bois).

Il est à noter que le mélange fientes de poules + paille ou copeaux donne un excellent engrais pour le potager après quelques mois de compostage.

L'ESPACE NECESSAIRE :

Chaque poule doit pouvoir disposer d'un abri d'une superficie minimum de 0,5 m². Chaque abri doit être accompagné d'un espace extérieur où la (les) poule(s) peut (peuvent) évoluer et gratter le sol.

LES SOINS OBLIGATOIRES :

- Vermifuger,
- Un anti poux,
- Des Vitamines,
- Renouveler les litières,
- Nettoyer chaque jour les récipients et le poulailler,
- Les observer régulièrement.

LES MALADIES VIRALES LES PLUS REPANDUES :

La maladie de Newcastle(ou pseudo peste aviaire):

C'est une affection très redoutable.

Elle est incurable lorsqu'une poule la contracte, le reste du poulailler la contracte aussi.

Rares sont les survivantes mais si une poule survit elle présentera souvent des séquelles.

Elle prend plusieurs formes: suraigüe, aiguë ou subaigüe. Elle se manifeste par une septicémie brutale, forte fièvre, perte d'appétit, forte soif, plumes hérissées, dos rond, troubles respiratoires et nerveux.

La maladie de Marek :

Cette maladie touche principalement les jeunes adultes.

Elle provoque la paralysie des pattes et des ailes, une tumeur jaune blanchâtre sur divers organes.

La mortalité est élevée.

La maladie d'Aujeszky:

Cette maladie a une évolution rapide et la mortalité est très élevée.

Elle se présente par des tremblements, perte d'appétit, somnolence, crête et barbillons bleuâtres, toux et difficultés respiratoires.

Il est vivement recommandé d'abattre les poules infectées et de faire vacciner les poussins.

Ces maladies ne peuvent pas être soignées mais il est nécessaire de faire vacciner les poules qui n'auraient pas été contaminées.

Les autres maladies :

La coccidiose :

C'est une maladie parasitaire qui se manifeste par une anémie chronique et des diarrhées qui peuvent être parfois sanguinolentes.

Elle atteint souvent les poussins qui sont à l'étroit dans un abri peu aéré et sale.

Elle peut parfois être due au changement de nourriture.

Cette maladie est moins mortelle chez les poules adultes mais peut entraîner un amaigrissement et une baisse de la ponte.

Pour la soigner, vous pouvez utiliser des antibiotiques ou des anticoccidiens dans la nourriture qui peuvent servir préventivement ou curativement.

La typhose (pour la poule) ou la pullorose (pour le poussin) :

C'est une maladie qui le plus souvent atteint les grands élevages.

Chez le poussin, elle se manifeste par une diarrhée blanche et provoque une mortalité élevée.

Chez la poule, elle se décèle par une diarrhée verte, une soif excessive et une baisse de la ponte.

Pour l'arrêter, vous devez mélanger à la boisson du permanganate de potassium.

Le coryza :

Cette maladie se manifeste par une baisse de la ponte, des éternuements, des Ecoulements nasal visqueux et purulent, une respiration difficile, une masse caséeuse aux yeux, une diarrhée et amaigrissement.

Pour soigner les poules, il faut utiliser de l'huile de foie de morue ou un médicament (streptomycine).

La vaccination de la poule permet de lutter et d'éviter cette infection.

Il est nécessaire pour toutes ces maladies d'isoler la poule ou les poules malades afin de ne pas contaminer le reste du poulailler.
Les cadavres devront être brûlés.

Sont également considérés comme maladies :

Le stress :

Il peut être provoqué par différentes causes.

Il peut amener la poule à avoir d'autres affectations.

Pour l'éviter, il est conseillé de ne pas faire subir à la poule des changements trop brutaux.

Le piquage :

Les poussins s'amuse à se piquer en se donnant des coups de bec mais dès qu'une goutte de sang apparaît les coups deviennent violents et pourraient aller jusqu'à la mort du poussin attaqué. Cela est très fréquent chez les poules aussi.

Les causes les plus importantes de ce phénomène sont l'ennui et l'inactivité.

Il est donc nécessaire de leur faire faire des exercices par exemple en agrandissant leur parcours herbeux.

Les Parasites internes :

Les ascaris :

Ce Sont des parasites internes.

Ils peuvent provoquer la coccidiose et se développent généralement sur les élevages en semi liberté.

L'utilisation de vermifuges permet de les faire disparaître.

Les vers :

Ils sont transmis par les limaces et les insectes et sont surtout présents dans les élevages en plein air.

Vous pouvez les déceler grâce à un retard de croissance, une forte consommation de nourriture, et au fait que vos poules résistent moins aux maladies et pondent moins.

Il est nécessaire de nettoyer et désinfecter vos poules et de faire un traitement de vermifuges.

Les parasites externes :

Les poux:

Apparition de poux blancs ou rouges provoquant des irritations de la peau.

Pour les éloigner, il faut poudrer les poules avec du pyrèthre et changer régulièrement la litière lorsque celle-ci est abondamment infestée.

La gale des pieds:

Elle est amenée par un acarien qui s'installe sous les écailles.

Les pattes deviennent ainsi gonflées et déformées.

Dans ce cas, il faut badigeonner les pattes de la poule avec du pétrole ou de la glycérine iodée.

La bonne hygiène du poulailler contribue à éviter de telles maladies ou parasites.

De plus, il faut empêcher aux prédateurs l'accès à votre élevage et éviter les contacts étrangers qui peuvent être porteurs de microbes ou de virus.